

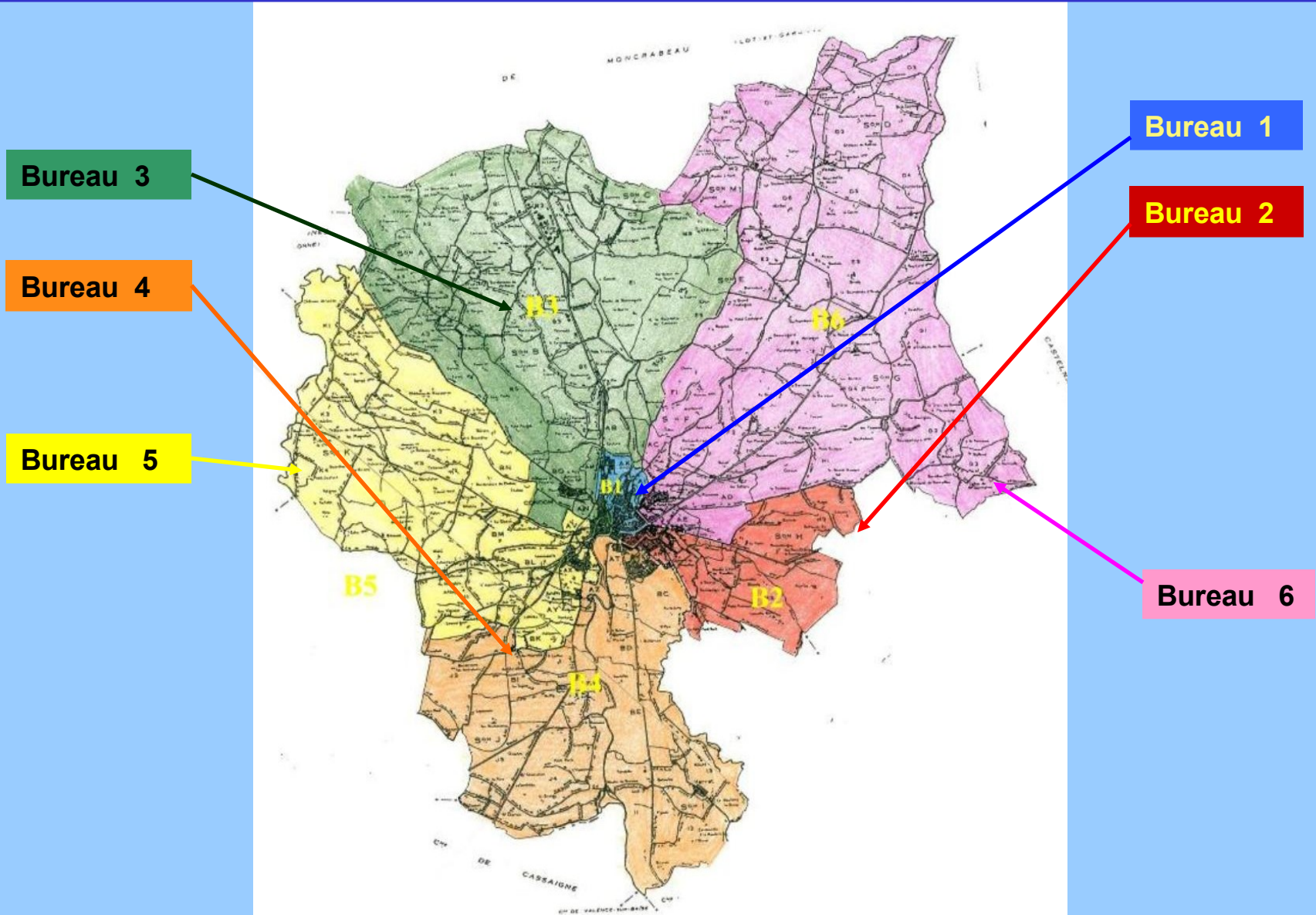
ELECTIONS EUROPEENNES

Circonscription du Sud-Ouest



LE 07 JUIN 2009

Commune de Condom découpage par bureau



Liste des pièces d'identité exigés des électeurs au moment du vote

Article 1 : Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'article R. 60 du code électoral sont les suivants :

- 1) carte nationale d'identité;
- 2) passeport;
- 3) carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire;
- 4) Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat;
- 5) Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore;
- 6) Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie;
- 7) Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie;
- 8) Carte d'identité ou de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires;
- 9) Permis de conduire;
- 10) Permis de chasser avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat;
- 11) Livret ou carnet de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969;
- 12) Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale;
- 13) Attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de trois mois par une commune et comportant une photographie d'identité du demandeur authentifiée par un cachet de la commune.

Liste des pièces d'identité exigés des électeurs au moment du vote (suite)

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport , qui peuvent être présentés en cours de validités ou périmés.

Article 2 : Les titres permettant aux ressortissants de l'Union européenne, autres que les Français, de justifier de leur identité, lorsqu'ils sont admis à participer aux opérations électorales sont les suivants :

- 1) Carte nationale d'identité ou passeport, délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité;
- 2) Titre de séjour;
- 3) Un des documents mentionnées aux 5° à 12° de l'article 1er.

LES ÉLECTEURS ET ÉLECTRICES

non munis de l'une des pièces indiquées ci-dessus

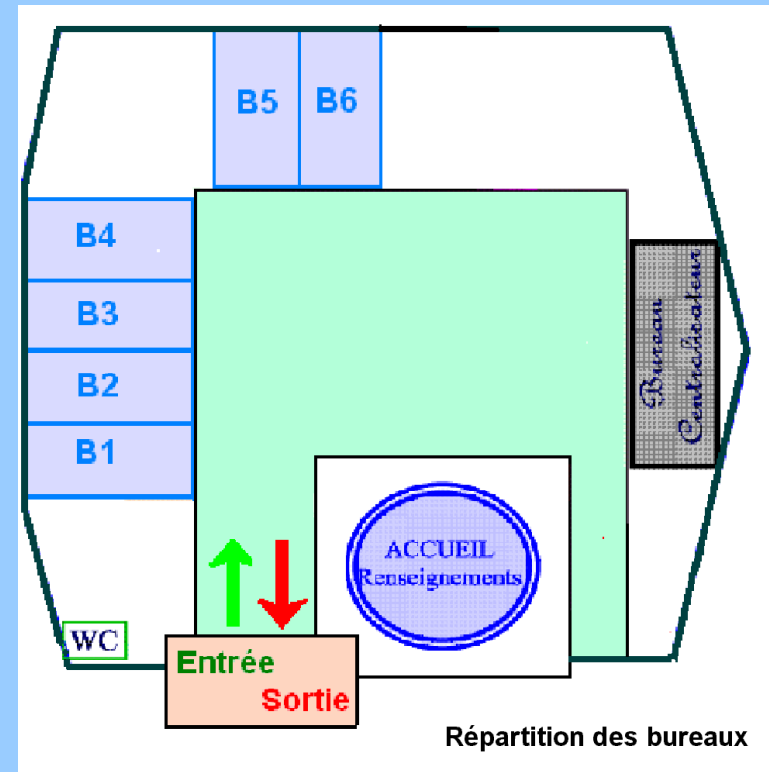
NE SERONT PAS ADMIS À PRENDRE PART AU SCRUTIN

SIGNALER AU BUREAU « Accueil – Renseignements »

- Vos changements d'adresse
- Les erreurs ou modifications d'Etat Civil...

Plan des bureaux de vote

Bureaux des élections européennes



ELECTIONS EUROPEENNES

Circonscription du Sud-Ouest



27 pays

**375 millions
d'électeurs**

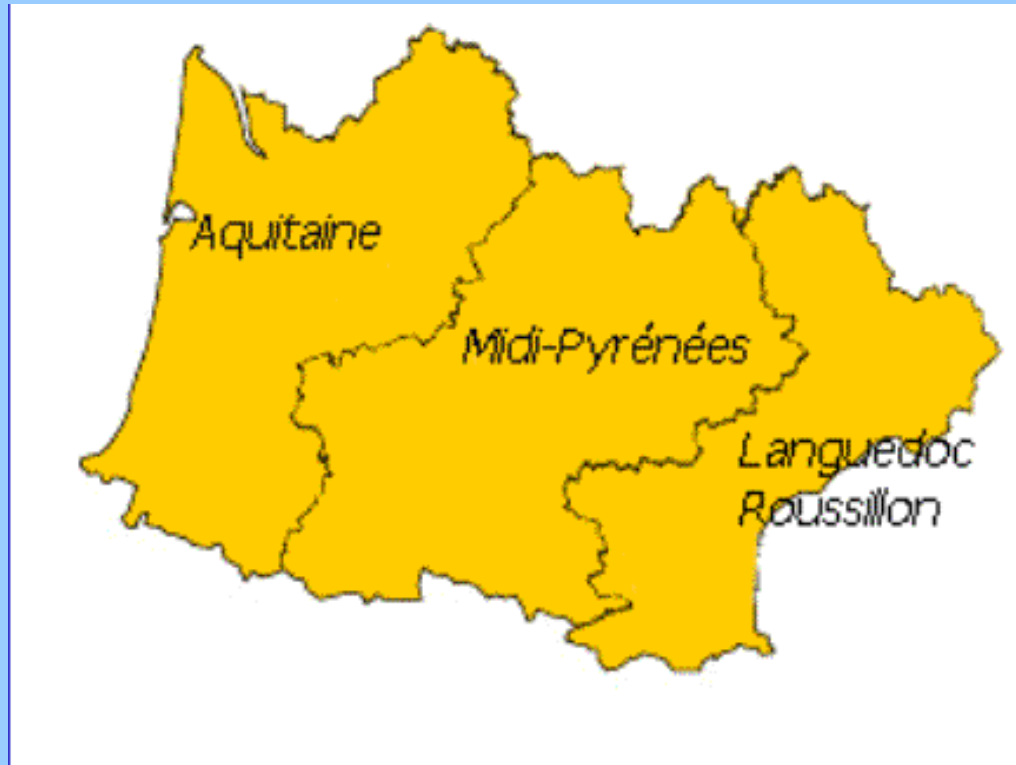
736 députés à élire

**Dont 72 députés en
France**

**Dont 10 députés
dans la
circonscription du
Sud-Ouest**

Dimanche 07 Juin 2009

Circonscription du Sud-Ouest



LE 07 JUIN 2009

Nom des Listes

1 - Liste Front national présentée par Jean-Marie Le Pen	13 - Newropeans
2 - Protéger nos emplois, défendre nos valeurs avec la liste Nihous et de Villiers avec Libertas, CPNT et le MPF	14 - Démocrates pour l'Europe liste soutenue par François Bayrou
3 - Quand l'Europe veut, l'Europe peut – Majorité Présidentielle – UMP – Nouveau Centre – la Gauche Moderne conduite par Dominique Baudis	15 - Euskadi European – Le Pays Basque en Europe
4 - L'Europe de la vie	16 - Alternative libérale "L'Europe c'est vous"
5 - Liste Debout la République avec Nicolas Dupont-Aignan	17 - Europe Ecologie avec Daniel Cohn-Bendit, Eva Joly, José Bové
6 - Liste Lutte Ouvrière soutenue par Arlette Laguiller	18 - La force de la non-violence
7 - Euskal Herriaren Alde	19 - Alliance Ecologiste Indépendante
8 - Changer l'Europe, maintenant avec les socialistes	20 - Europe Démocratie Espéranto
9 - « Permis de voter – RIC - France »	21 - Front de gauche pour changer d'Europe
10 - Communistes	22 - Europe Décroissance
11 - Union des gens – Circonscription Sud-Ouest	23 - « Pas question de payer leur crise » liste présentée par le NPA et soutenue par Olivier Besancenot
12 - Pour une Europe Utile	24 - Pouvoir d'achat – chômage – Taxes – immigration – Insécurité – Patrons voyous – Casse du service public. Où est la rupture ? Stop

Pour que le bulletin de vote que vous avez choisi soit valable, vous ne devez y apporter aucune modification. En effet, dans les cas énumérés ci-dessous, seront déclarés nuls :

- 1) Les bulletins qui ne comportent pas de le titre de la liste tel qu'il a été enregistré;
- 2) Les bulletins qui comportent une modification dans l'ordre de présentation des candidats, une adjonction de noms ou une suppression de noms par rapport à la déclaration de candidature;
- 3) Les bulletins établis au nom d'une liste dont la candidature n'a pas été régulièrement enregistrée;
- 4) Les bulletins comportant un ou plusieurs noms autres que celui des candidats;
- 5) Les bulletins imprimés d'un modèle différent de ceux qui ont été produits par les candidats, les bulletins manuscrits ou qui comportent une mention manuscrite;
- 6) Les circulaires utilisées comme bulletin;
- 7) Les bulletins blancs;
- 8) Les bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe;
- 9) Les bulletins ne comportant pas une désignation suffisante;
- 10) Les bulletins et enveloppes sur lesquels les votants se sont fait connaître;
- 11) Les bulletins trouvés dans des enveloppes non réglementaires;
- 12) Les bulletins écrits sur papier de couleur;
- 13) Les bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance et les bulletins contenus dans des enveloppes portant ces signes;
- 14) Les bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers et les bulletins contenus dans des enveloppes portant ces mentions;
- 15) Les bulletins établis au nom de listes différentes lorsqu'ils sont contenus dans une même enveloppe;
- 16) Les enveloppes ne contenant aucun bulletin.

Si une enveloppe contient plusieurs bulletins désignant la même liste, ces bulletins ne comptent que pour un seul.

PARTICIPATION

Inscrits :

5,151

Votants :

2,327

Participation :

45.18%

	BU1	BU2	BU3	BU4	BU5	BU6	TOTAL
INSCRITS	852	880	852	847	833	887	5151
Participation 11 H	169	197	158	152	178	160	1014
Participation 13 H	280	278	237	257	260	270	1582
Participation 16 H	337	360	303	300	315	332	1947
Participation 18H00	383	414	382	366	371	411	2327
% PARTICIPATION	44.95%	47.05%	44.84%	43.21%	44.54%	46.34%	45.18%